



Mon projet de naissance



Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Mon accompagnant

Nom :

Prénom :

Lien :



Terme prévu : / /

Chaque projet de naissance est unique. Ce document vous permet d'y réfléchir et d'en parler avec les professionnels. Votre projet pourra ainsi évoluer pour répondre à vos attentes.



Un projet de naissance permet de réfléchir aux conditions de la naissance de votre enfant et à la réalisation possible de vos souhaits.

Nous vous proposons ce guide pour élaborer ce projet tout au long de votre grossesse. Vous pouvez ainsi exprimer par écrit ce qui compte pour vous, et en parler lors des consultations prénatales au sein de notre maternité.

Cette rencontre bienveillante permettra d'échanger sur la faisabilité de votre projet en fonction de nos pratiques médicales qui s'appuient sur les recommandations des hautes instances reconnues.

Nos priorités restent votre sécurité et celle de votre enfant à naître.

Chaque projet est unique et nous souhaitons être à vos côtés pour l'élaborer au mieux et faire en sorte qu'il vous corresponde.

Nous vous proposons de consulter la rubrique maternité du site internet du Centre Hospitalier de la Côte Basque, riche en informations diverses sur nos pratiques, sur les organisations de service et de soins, ainsi que sur votre suivi et votre futur séjour à la maternité.

Suivi du projet

Dates entretiens	Interlocuteur	Remarques



La présence de l'accompagnant

Le choix de l'accompagnant est libre et peut être différent à chaque étape du suivi de la grossesse et de l'accouchement.

Sa présence en salle de naissance à vos côtés

- Une seule et même personne sera acceptée en salle de naissance

En cas d'accouchement nécessitant l'utilisation d'instruments

- L'utilisation de ventouses, forceps, spatules peut être nécessaire pour le bien-être de votre enfant et sera réalisée par un gynécologue obstétricien
 - L'accompagnant sera convié à vous accompagner pour accueillir votre enfant

En cas d'accouchement par césarienne effectué au bloc opératoire

- *La naissance par césarienne est un acte chirurgical sous anesthésie*
 - *L'accompagnant sera convié à rester à vos côtés pour accueillir votre enfant*
 - *Cela ne sera pas possible dans le cas d'une césarienne en grande urgence ou sous anesthésie générale*

Sa présence en suites de couches

- Au cours du séjour, votre accompagnant pourra être présent jour et nuit sans restriction d'horaire (hors contexte sanitaire). Un lit accompagnant est disponible dans chaque chambre, afin qu'il puisse rester auprès de vous et de votre nouveau-né et ainsi favoriser les premiers liens parents /enfant(s)
 - Des repas à emporter sont accessibles au Relais H ou à proximité de l'Hôpital selon les horaires. N'hésitez pas, pour votre confort, à apporter votre oreiller, musiques, lectures, une veilleuse...



Mon projet :



Votre accouchement

Le déclenchement

- Un déclenchement peut être proposé pour raisons médicales après concertation inter-équipes et avec votre accord. D'autres motifs peuvent être évoqués à votre demande

Les équipements

- Sont disponibles : des lits d'accouchement modulables avec arceaux et suspensions, des galettes, des ballons, des coussins de positionnement, un monitoring sans fil. Il est possible de tamiser la lumière sur les secteurs salles de naissances et hospitalisation

La mobilité

- Elle est encouragée, mais la déambulation n'est pas possible sous anesthésie péridurale, en raison du risque de chute.
- N'hésitez pas à en parler à la sage-femme : elle favorisera votre mobilité à tout moment



Le monitoring

- Il permet l'enregistrement du rythme cardiaque de votre enfant afin de surveiller son bien-être au cours du travail
- Il peut être intermittent jusqu'à 5 cm de dilatation et en l'absence d'anomalie (recommandations guide de bonnes pratiques Hautes Autorité de Santé - HAS) et il sera permanent au-delà et en cas d'anesthésie péridurale

Le toucher vaginal

- Il permet à la sage-femme d'évaluer la progression du travail
- Il sera adapté à votre ressenti et aux nécessités médicales

Gérer les sensations, la douleur

- Si vous souhaitez un accouchement sans anesthésie péridurale, nous vous encourageons à vous préparer en amont avec une sage-femme qui pourra vous proposer des méthodes types sophrologie, respiration, hypnose, massage... Notre équipe vous accompagnera le jour J dans votre projet
- L'accès à l'anesthésie péridurale, sauf cas particulier, relève de votre choix et peut être rediscuté à tout moment.
- D'autres alternatives pourront vous être proposées comme l'acupuncture ou l'hypnose (technique à laquelle notre équipe a été formée)

La position, la manière d'accoucher

- Il existe plusieurs positions possibles pendant l'accouchement. Vous pouvez en discuter préalablement avec la sage-femme. Si le bien-être de votre bébé est en jeu, l'équipe prendra la décision de la posture la plus adaptée



Les gestes techniques

L'Amniotomie : rupture artificielle des membranes

- Elle est non systématique, mais proposée si la dilatation du col se ralentit ou pour faciliter la progression de votre enfant dans le bassin

L'Oxytocine

- Elle est non systématique pendant le travail, mais proposée si la dilatation du col se ralentit ou pour faciliter la progression de votre enfant dans le bassin

La voie veineuse

- Un cathéter est posé en début de travail. En l'absence d'anesthésie péridurale, il peut être obturé et ainsi faciliter la mobilité
 - Lors de l'accouchement, la voie veineuse permet, si nécessaire, un passage rapide des médicaments, elle est de ce fait obligatoire pour votre sécurité

L'épisiotomie

- Elle est non systématique, mais parfois nécessaire afin d'éviter une déchirure trop importante du périnée

Le clampage tardif du cordon

- Il est réalisé de façon systématique entre 1 à 3min après la naissance (sauf nécessité d'une prise en charge rapide du bébé par le pédiatre)
 - Il améliore l'adaptation à la vie extra-utérine de votre enfant et il est indolore

La délivrance dirigée du placenta

- Nous pratiquons de manière SYSTEMATIQUE une injection d'oxytocine rapidement après la naissance selon les recommandations de la HAS (Haute Autorité de Santé). Cela diminue le risque d'hémorragie lors de la période de décollement du placenta



Accueil du nouveau-né

Le peau à peau

- Il est proposé systématiquement et nécessite une surveillance régulière par l'équipe
- L'accompagnant peut également, sous condition d'une bonne adaptation du bébé et d'une surveillance en toute sécurité par l'équipe soignante, réaliser le peau à peau avec son enfant sur choix du couple, ou en cas de fatigue maternelle, ou en cas de césarienne
- Il se pratique durant les deux heures suivant l'accouchement

L'alimentation

Les premières heures

- Elle sera initiée dès que le bébé en manifeste le besoin ou l'envie.
- La tétée d'accueil peut être proposée même si vous faites le choix d'un allaitement artificiel

Les compléments

- Dans le cadre d'un allaitement au sein, un complément pourra être exceptionnellement proposé. Il se fera, après votre accord, à la cuillère, à la seringue ou par un Dispositif d'Aide à la Lactation (DAL)
- Nos équipes et nos conseillères en lactation vous soutiendront dans votre projet d'allaitement

Les soins

Examen clinique du bébé

- Nous ne pratiquons pas l'aspiration oro-pharyngée systématique, mais uniquement si l'encombrement de l'enfant le nécessite
- La sage-femme réalisera un examen clinique dans les deux heures après la naissance de bébé

Les médicaments à la naissance

- La vitamine K est un supplément obligatoire administré systématiquement pour prévenir le risque hémorragique chez le nouveau-né.
- Le collyre antibiotique est administré pour prévenir l'infection néonatale

Le bain du bébé

- Il n'est plus systématique, il sera proposé dans certains cas et avec votre accord



Mon projet :

.....
.....
.....





Le séjour

La sortie de la salle de naissance

→ Après deux heures de surveillance, nécessaires afin de vérifier l'adaptation de votre enfant à la vie extra-utérine et celle de votre organisme au post accouchement, la sage-femme validera votre passage en chambre d'hospitalisation de suites de couches

Les visites

→ Les visites en maternité autres que l'accompagnant sont soumises aux conditions sanitaires : notre équipe vous tiendra informée des possibilités

Le retour au domicile

→ La durée de séjour moyenne est de 3 jours pour un accouchement par voie naturelle et 5 jours pour une césarienne.
→ Il s'effectuera avec le relais d'une sage-femme libérale et après les examens de sortie maman et bébé
→ Une HAD (Hospitalisation À Domicile) post natale avec visite des sages-femmes hospitalières au domicile peut être proposée en cas de difficultés particulières



Mon projet :

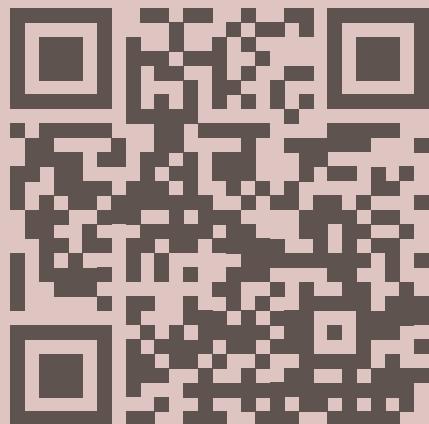
.....
.....
.....



Autres souhaits

Si vous avez d'autres souhaits, merci de les formuler ci-dessous :

Retrouvez toutes les informations



www.ch-cote-basque.fr/maternite